

Exposition

Madame Odile PIGLOWSKI ouvre au domaine de Fraissinet une galerie d'exposition avec, pour la première, le thème du Canal du Midi.

L'exposition débute le 6 septembre pour une durée de 2 mois. Venez nombreux apprécier ces œuvres remarquables et soutenir cette excellente initiative culturelle.

Inscriptions listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales. Se présenter en mairie avec :

- carte d'identité ou ancienne carte d'électeur et justificatif de domicile



SEPTEMBRE 2016

Numéro 123



édito

Cet été, vous avez été nombreux à pouvoir profiter des animations proposées par la commune. Une nouvelle fois, le repas et le feu d'artifice du 13 juillet ainsi que les jeux pour les enfants du 14 ont rencontré un vif succès.

Le festival de Fontcalvy a également participé à l'animation de notre village avec l'implication des producteurs locaux ainsi que de nombreux bénévoles. Cette manifestation nous a également permis l'embauche de jeunes de la commune.

Loto, cinéma plein air et remarquable concert de la tempora ont également ravis leurs participants, même si nous pouvons toujours faire mieux en terme de communication pour vous convaincre de participer plus nombreux à la vie du village.

Cette année encore, les enfants ont pu bénéficier des animations proposées par l'ALSH du service jeunesse. Enfin, un séjour pour les adolescents a eu lieu début juillet avec également beaucoup de participants.

A présent, c'est la rentrée avec plus de 240 élèves qui vont reprendre le chemin de l'école ainsi que tous ceux qui vont prendre le bus pour rejoindre le collège ou le lycée. Nous sommes heureux de constater qu'ils sont chaque année plus nombreux, signe d'un rajeunissement de notre population et de l'attractivité de notre village.

C'est également la rentrée pour les associations et les bénévoles qui offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité culturelle et sportive de son choix et à proximité. Créatrices de liens sociaux essentiels, nous restons attentifs à leurs besoins pour assurer correctement leur développement.

Fidèles à nos engagements, nous poursuivons également sur la voie du changement avec la livraison annoncée avant 2017 des nouveaux logements et des espaces commerciaux et médicaux de la ZAC, des actions concrètes en faveur du développement économique de notre ville.

BONNE RENTRÉE À TOUS

Communication mairie

LA LETTRE Ouveillan

www.ouveillan.fr

Horaires d'Ouverture
Du lundi au vendredi
9h - 12h - 14h - 18h

contact@ouveillan.fr

Adaptation des nouveaux rythmes scolaires

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires nécessitent des ajustements constants. Lors du dernier comité de pilotage il est ressorti des difficultés de gestion du temps de récréation pour les élémentaires entre 16 h et 16 h 30. Le nombre important d'enfants dans la cour ne permettait pas à l'équipe d'animation, de garantir une sécurité maximale. A ce titre, en accord avec le comité de pilotage nous proposons de démarrer **les TAP à partir de 16 h avec un temps de récréation inclus dans l'activité.**

Pour répondre à une demande importante des parents d'élèves nous proposons, en plus des TAP habituels, de tester la mise en place d'un TAP « jeux libres » pour les élémentaires avec possibilité de récupérer les enfants à 16 h 30 et 17 h dans la cour de l'école.

Ce TAP sera animé par l'équipe de l'ALAE sous forme de jeux collectifs, de jeux de société, de coins libres lecture, jeux de construction, jeux d'imitation qui permettront aux enfants de se détendre ou de se défouler en attendant la venue de leurs parents.

Les enfants doivent être inscrits à ce TAP au même titre que les autres.

Dans un souci d'équité celui-ci sera facturé aux familles.

Pour faciliter la mise en place de cette organisation expérimentale les enfants inscrits jusqu'alors pour la récréation de 16 h à 16 h30 seront pris en charge par un animateur dans la cour de l'école jusqu'au démarrage effectif de l'ensemble des activités soit le 12 septembre 2016.

A partir de cette date vous pourrez inscrire votre enfant au TAP jeux libres en indiquant l'heure de récupération.

Conscients du surcoût financier de la réforme des rythmes scolaires pour les familles le bureau municipal a décidé de procéder à une baisse des tarifs horaires à 0.35 € de l'heure (toute heure commencée étant facturée).

Le quotient familial CAF reste en vigueur permettant ainsi à ses bénéficiaires d'accéder à des activités pour un tarif symbolique.

Cette décision significative vient renforcer notre engagement dans une politique éducative accessible et égalitaire pour l'ensemble des enfants de la commune. Elle vient compléter la forte mobilisation budgétaire allouée à la vie des écoles.

Infos générales

LA PROPRETÉ

La rentrée, c'est aussi le temps des bonnes résolutions pour nous les adultes. D'abord, pour l'équipe municipale qui doit être plus performante dans l'entretien du village, mais aussi pour nous tous, car la propreté c'est l'affaire de tous.

Pour cela, adoptons les bons réflexes : ne jetons rien sur la voie publique, trions nos déchets, ramassons les crottes de nos chiens ...

Tout cela n'est qu'une question de civisme et de politesse envers les autres.

On compte sur vous !

LA CIRCULATION

Nous vous rappelons les principes de circulation sur le village :

- la rue aux piétons, la route à la voiture, surtout dans le centre ancien
- dans la rue des écoles, merci de respecter la limitation de vitesse et éviter les stationnements anarchiques.

Forum des associations

Ce samedi 3 septembre, un moment fort de la vie du village vous est proposé : **LE FORUM DES ASSOCIATIONS.**

L'ensemble des associations du village vous attend à la salle des fêtes pour se présenter et vous proposer diverses animations et démonstrations de 10 h à 17 h.

Toute la population est invitée à venir apprécier, découvrir et soutenir tous les acteurs du monde associatif qui oeuvrent bénévolement toute l'année pour le bien de tous.

On vous attend Samedi, venez nombreux.